



SECTION

**INDRE
ET LOIRE**

SECTION F.O.-DGFIP 37

DDFIP INDRE ET LOIRE
94 Boulevard Béranger
37 032 TOURS CEDEX 1
Tel. : 02 47 21 74 58 ou 74 26

Adresse mèl : fo.ddfip37@dgfip.finances.gouv.fr
Site de la section : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/037/>

Compte rendu du CTL du 13 avril 2021

Ordre du jour :

- 1/ Approbation du procès verbal du comité technique local du 19 janvier 2021 (pour avis);
2. Examen de la situation des emplois de la DDFIP d'Indre-et-Loire : correctif sur les emplois 2021 (pour avis);
3. Extension du Centre de contact : Présentation du plan d'installation (pour avis);
4. Relocalisation de services à Loches – Transfert emplois SIP de Loches vers Chinon et modification du plan d'installation du SIP de Chinon (pour avis) ;
5. Bilan de la formation professionnelle au titre de 2020 (pour information);
6. Projet de plan local de formation professionnelle pour 2021 (pour avis);
7. Nouveaux horaires d'ouverture au public des SPF de Tours (pour avis);
8. Bilan de la campagne 2020 des entretiens professionnels des agents (pour information);
9. Bilan du budget 2020 et présentation du budget 2021 (pour information);
10. Organisation de la campagne IR-IFI 2021 (pour information);
11. Présentation du programme "services publics +" (pour information);
12. Concentration de l'ensemble du recouvrement forcé des créances patrimoniales au sein des SIE désignés par arrêté et du PRS (pour information);
13. Modification des règles de gestion de la taxe sur la valeur vénale des immeubles (pour information);
14. Questions diverses.

1/ Approbation à l'unanimité des OS présentes le 19 janvier.

2/ Un emploi de cadre A transféré au CTL du 19 janvier au poste amende au Champ Girault est converti en cadre A+ (Idiv HC) et un emploi A+ qui a été implanté comme CDL (Conseiller aux Décideurs Locaux) est reclassé en cadre A.
Les informations en provenance de la DG sont parvenues à la DDFIP après le CTL du 19 janvier.

Vote contre : **F.O.-DGFIP 37** , CGT et Solidaires Abstention : CFDT

F.O.-DGFIP 37 a voté contre cette proposition, car elle entre dans le cadre du NRP et des suppressions/transformations d'emplois.

3/ L'extension du Centre de Contact est rendue possible par le transfert au 1^{er} étage des bureaux de l'ESI et en condensant les bureaux du CGR, sur une seule partie de l'étage.

F.O.-DGFIP 37 a fait remarquer qu'avant tout déménagement il serait bon de rénover les locaux ; Les conditions climatiques, l'exposition au soleil, le manque de stores et la dégradation des films aux très nombreuses fenêtres génèrent des conditions de travail difficiles pour les agents.

La direction consciente de cet état de fait a promis des travaux en 2021 ou 2022... L'aménagement cependant « en mode tiroirs » se fera avant, suivant un calendrier restant à définir !!!

La description des travaux voir le lien ci-dessous :

<http://disi440.intranet.dgfip/spip.php?rubrique17>

Les cadres C stagiaires arriveraient en août et seraient formés dans les SIP avant d'intégrer le centre de contact compte tenu de la situation sanitaire actuelle qui ne permet pas de formation en nombre dans une seule salle.

Attention les demandes de mutation « Direction » peuvent donner lieu à des affectations au Centre de Contact, au CGR de Tours ou à la future antenne à Loches !!!!

Il nous a été reprecisé que M Bornet deviendrait responsable du centre de contact, le moment venu à une date restant à définir!!!???

Vote : Abstention : **F.O.-DGFIP 37** et CGT , Contre : Solidaires, Pour : CFDT

4/ Après avoir transféré la gestion des contribuables de la Communauté de Communes de Touraine Est Vallées au SIP de Loches le 1^{er} janvier 2021, dans le cadre du NRP, celle-ci dépendra du SIP de Chinon à compter du 1^{er} janvier 2022 !!! Ce mouvement implique le transfert de 7 emplois du SIP de Loches vers le SIP de Chinon.

Ces modifications interviennent dans le cadre de la relocalisation d'un service CGR à Loches (suite à la fermeture des CGR de Bordeaux et de Toulouse)

Ce futur service, avec le CGR de Tours, sera piloté par un AFIPA dont le recrutement est en cours (voir sur Ulysse37), il sera composé de 38 agents et 2 cadres au 1^{er} septembre 2022.

Les emplois du SIP de Chinon après transfert seront de 1A+, 2A, 13B, 24C. Ceux de Loches seront de 1 A+, 2 A, 8 B, 14 C.

La Direction suite aux interventions syndicales a rappelé qu'au 1^{er} septembre 2021 l'ensemble des collègues qui interviennent à distance pour ces deux SIP (comme pour les SIE) devront intégrer les services après le mouvement local de mutation.

F.O.-DGFIP 37 a rappelé qu'il a été difficile d'affecter des collègues sur ces deux sites. Actuellement le SIP de Chinon est en déficit de 8 agents et celui de Loches de 10 !!! Les services publics ont été peu à peu supprimés : plus de train, plus d'hôpital, plus de Tribunal.... De plus il ne s'agit que d'un « NRP National », avec des transferts et regroupement de services déjà existants, qui ferment ailleurs !!!!

Le DDFIP a répondu que la promotion serait faite tant par la Direction que par les élus de la circonscription.

Vote Contre : **F.O.-DGFIP 37** ; CGT, Solidaires et CFDT

5/ Dans le contexte actuel il a été impossible de maintenir le plan de formation prévu. De nombreuses formations ont été reportées ou dématérialisées. Le bilan est cependant globalement satisfaisant dans notre département ;

F.O.-DGFIP 37 a exprimé sa désapprobation de la conversion en e-formation, car il est difficile aux collègues de les suivre. Le taux de formation validée est seulement de 58,88 %. Les bases écoles qui devaient être mises à jour en 2019, ne le sont toujours pas en 2021. Les agents surchargés de travail n'arrivent pas toujours à dégager du temps pour ce type de formation.

D'après la DDFIP il est plus facile en télétravail de bénéficier des e-formations. Et pour les collègues qui ne sont pas dotés d'ordinateurs portables, 5 sont mis à leur disposition.

6/ Le plan local de formation est dense et sera complété par le Plan National, qui n'est pas connu ce jour. Les formations organisées au niveau national et interrégional ne se tiendront en présentiel qu'au 2ème semestre 2021.

L'ensemble des OS a approuvé ce projet

7/ A l'occasion du regroupement des 4 SPF du département sur le site de Tours, et pour faire suite à l'instruction de GF3B du 5 août 2020, les horaires d'ouverture au public passeront de 15 h à 17h30 hebdomadaires.

Sur les 225 personnes qui se sont présentées au guichet du SPFE en février, il y en avait 63 pour la Publicité Foncière.

Depuis le 12 avril, et pendant toute la période de campagne IR, les horaires du SPFE seront identiques à ceux de l'ensemble des autres services qui reçoivent du public.

Vote : CGT et Solidaires => contre **F.O.-DGFIP 37** et CFDT => abstention

8 / F.O.-DGFIP 37 rappelle que les dernières règles relatives aux entretiens professionnels des agents ont découragé ces derniers à faire des recours. En effet, il n'y a plus de réduction ou majoration d'ancienneté depuis 2018, la procédure s'est alourdie avec le recours à l'autorité hiérarchique, avant la saisine de la CAPL. Il n'y a plus de possibilité de contester devant les CAP nationales, il faut saisir le tribunal administratif.

Les possibilités de promotions, tant par liste d'aptitude que par tableau d'avancement, ont été très sensiblement réduites.

9 / L'exécution budgétaire présentée dans la fiche technique n'a pas donné lieu à des remarques particulières.

Des précisions ont été apportées concernant :

- les taxes foncières => le rattrapage des paiements concernant les années antérieures est lié à une réception tardive des documents justifiant la dépense.
- le courrier industriel, mis en place au 2ème semestre 2019, est en expansion et vient se substituer aux écoplis qui étaient plus onéreux. Ce qui a permis une économie d'environ 170 000 € en 2020.

Une demande de financement de la réfection des ouvrants et du chauffage des deux niveaux du Patio sur le site de Vaillant avait été faite en octobre 2020 dans le cadre du plan de relance, demande qui n'a pas été retenue.

Le financement a été redemandé en 2021 au titre du programme 723.

10 / la campagne de déclarations 2021 a débuté le 12 avril 2021 pour les SIP implantés à Tours, Chinon, et Loches.

F.O.-DGFIP 37 a relayé les inquiétudes des collègues quant aux capacités d'accueil dans le hall et les boxes du Champ Girault : la jauge maximale est de 15 personnes, et régulièrement dépassée depuis l'arrivée du public « amendes » qui représente environ les 2/3 du public reçu.

Les chiffres donnés par le Président indiquaient qu'au mois de mars le public des « amendes » représentait 15 % des visites.

Pour la Direction, la ventilation des boxes d'accueil, de part la VMC et l'ouverture des portes et fenêtres, devrait être correctement assurée pour régénérer l'air.

Plusieurs permanences sont organisées dans les Établissements France Services (EFS). (voir tableau et fiche technique joints)

11 / Le nouveau programme « Services Publics + » se substitue au référentiel Marianne.

Il prétend mieux tenir compte des attentes des usagers de la DGFIP. Les informations recueillies sont automatiquement transmises à la Centrale.

12 / Il n'y a pas de dossiers concernés en Indre et Loire.

13 / La modification des règles de gestion de la taxe sur la valeur vénale des immeubles ne concernerait que la gestion de 7 dossiers en Indre et Loire au titre de 2021.

14 / Plusieurs de nos questions sont restées sans réponse :

- ASA garde d'enfant à partir du 26 avril 2021 : « pas d'information pour l'instant »
- demande du retrait des anciens distributeurs de savon et de papier dans les sanitaires : « le fournisseur doit venir les récupérer »
- le système d'accès du personnel au Champ Girault : le digicode installé « provisoirement » sera remplacé par le lecteur de badge actuellement en réparation « peut-être la semaine prochaine »
- l'aménagement du patio de Chinon ne serait plus d'actualité « à cause de la pandémie ».

Vos élus **F.O.-DGFIP 37** en CTL : Sylvie Akhbari et Gilles Lavergne (titulaires) Bénédicte Fouquet (suppléante)